

L'Eclimont



LA GAZETTE DE FONTAINE LA RIVIERE

N° 43

Janvier 2017



Le mot du Maire :

Chères Fontainiennes, cher Fontainiens,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2017, pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et amour.

Les travaux d'enfouissement des lignes ont été reportés. En effet plusieurs décisions de l'état ont grevé notre budget communal. On peut citer notamment la loi ALUR qui nous contraint de changer notre Plan d'Occupation des Sols (caduc fin mars 2017) en Plan Local d'Urbanisme. Il y a aussi les nouveaux rythmes scolaires et la diminution de la dotation de l'état.

Nous avons pu achever la réfection des murs du cimetière.

Cette année, nous allons installer un ralentisseur rue de Jaugy. Nous allons continuer à travailler sur notre futur PLU, sur la création d'un site internet, sur la qualité de l'eau rue de Vauluret, sur le déploiement de la fibre optique à très haut débit, et reprendre la réflexion sur l'enfouissement des lignes pour embellir notre village.

Dès la rentrée de septembre 2017 le regroupement pédagogique va créer sur le site de Boissy un nouveau périscolaire et études dirigées de 24 places. Les enfants pourront être accueillis comme à St-Cyr de 7h00 à 19h00.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale qui par sa présence et sa disponibilité nous a permis, cette année encore, de répondre aux demandes des administrés.

Bonne Année.

**Votre Maire,
Yvon Boukaya**

Notre POS va être révisé pour être transformé en PLU

Notre PLU est bien avancé : vous avez déjà assisté nombreux à la première réunion publique. D'autres réunions sont prévues et vous pourrez participer à l'enquête publique. L'opération devrait se terminer au printemps. N'hésitez pas à vous rendre en mairie si vous souhaitez consulter le projet ou pour d'autres renseignements.

Feu de broussailles et de déchets verts :

Les feux de broussailles et de déchets verts **ne sont plus autorisés**. De toute façon, le compost reste la solution la plus écologique. Sinon, portez-les à la déchetterie...

Carnet rose :

Bienvenue à :

- **Camron Bajoux** né le 4 avril 2016
- **Anissa Durimel** née le 8 novembre 2016



Péri scolaire :

Pour les mercredis et les vacances scolaires, grâce à l'intercommunalité, les accueils de loisirs de Saclas, Méréville, Étampes et Morigny peuvent accueillir vos enfants à tarif préférentiel.

En raison de la forte demande (surtout pour le mercredi) nous vous conseillons de vous renseigner dès que possible auprès des structures d'accueil pour l'inscription de vos enfants l'année prochaine.

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs revient :

A partir du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale téléchargeable ici : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

Un site Web pour Fontaine !

Pour vous tenir plus facilement informé sur ce qui se passe dans votre commune, un site web est en cours de construction.

Les informations sur vos élus, syndicats de commune, budget, communauté d'agglomération, etc, se feront d'un simple clic de souris.

Il permettra de vous retransmettre un mail, à une de vos demande en mairie, avec les infos associées.

Il vous permettra d'accéder directement aux différentes informations qui sont souvent nécessaire en ce qui concerne votre famille, état civil, permis de conduire, passeports, impôts, etc.. même quand la mairie est fermée.

Vous deviendrez force de propositions pour des demandes d'évolution, modifications, adaptation qui pourraient être un plus pour une commune qui malgré ses faibles revenus, pourrait se tourner vers la modernité. C'est Patrice Gualina qui conçoit notre site.

Du pain à proximité à tout moment ?

C'est maintenant possible : une machine de distribution de pain a été installée à Boissy la rivière sur la place du village en bas de la salle communale. Une autre est également installée derrière l'église d'Ormy. ... et en plus, il est bon !

Conseil municipal du 22 janvier 2016

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le législateur a décidé que les plans d'occupation des sols (P.O.S.) n'auront plus de valeur à partir de fin 2016. C'est pourquoi deux possibilités s'offrent à la commune :

Soit utiliser la « carte communale » qui définit les parcelles constructibles avec les règles générales de l'urbanisme.

Soit passer en P.L.U.

Pour élaborer ce dernier document, il a été décidé de faire appel à un bureau d'études. Celui qui a été choisi, est le moins-disant, pour la somme de 16 500 €. Il a en outre travaillé pour des communes voisines.

Des subventions sont possibles dont éventuellement 10 000 € du département de l'Essonne.

Un emprunt va être fait pour achever le financement

Conseil municipal du 22 février 2016

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :

Suite à de nombreux échanges de courriers, le maire a obtenu une validation de principe d'une subvention de 10 000 € du département de l'Essonne. La commission départementale donnera son avis définitif en mai.

Un emprunt va être fait pour achever le financement

Murs du cimetière : les travaux s'élèvent à près de 4500 €. Une demande de subvention de 3500 € a été émise dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Conseil municipal du 15 avril 2016

Les comptes de gestion gérés par la Trésorerie d'Etampes, et les comptes administratifs qui se recoupent au centime près ont été approuvés.

Désignation	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	114 912,99 €	30 434,04 €
Recettes	117 973,62 €	19 085,96 €
Résultat de l'exercice 2015	3 060,63 €	-11 348,08 €
Déficit global 2015	- 8 287,45 €	

Le budget primitif pour 2016 a été adopté :

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	131 331,11 €	131 331,11 €
Investissement	57 889,16 €	57 889,16 €
Total budget 2016	189 220,27 €	189 220,27 €

Les taux des impositions locales 2016 ont été fixés :

Désignation de la taxe	Taux 2015	Taux 2016	Base d'imposition prévisionnelle 2016	Produit prévisionnel 2016
Taxe d'habitation	3,99 %	4,19 %	358 200 €	15 009 €
Taxe foncière sur le bâti	7,82 %	8,21 %	247 200 €	20 295 €
Taxe foncière sur le non bâti	41,35%	43,42%	15 500 €	6 730 €
		Total du produit fiscal attendu :		42 034 €

Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Eclimont (R.P.V.E.)

Une étude d'un montant de 6000 €, à la charge du R.P.V.E. va regarder la faisabilité d'un agrandissement de l'école située à Boissy la Rivière, de façon à regrouper les 3 classes de maternelle et les 4

Des subventions à des associations ont été votées :

Désignation de l'association	Subvention
A.D.M.R. Essonne	145,50 €
Après-Midis Récréatifs (A. M. R.)	200,00 €
C.L.I.C. Coordination Gérontologique	225,00 €
Gué de l'Eclimont (*)	1 000,00 €
Le Bel Orgue	100,00 €
Mission Locale Sud Essonne	107,64 €
Union nationale des combattants	100,00 €

(*) Concernant le Gué de l'Eclimont, comité des fêtes de Saint Cyr la Rivière et Fontaine la Rivière, il a été convenu que la subvention serait revue à la baisse en fonction du montant alloué par la commune de Saint Cyr la Rivière, de façon à ce que l'effort de chaque commune soit le même par habitant. De fait, la commune de Saint Cyr ayant versé moins que ce qui avait été demandé, la subvention de Fontaine la Rivière a été ramenée à 700 € soit 3 € par habitant.

Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Région d'Angerville (S.I.E.R.A.) : ce syndicat devrait fusionner avec le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Etampes (S.I.E.E.), couvrant ainsi toutes les communes de la Communauté d'Agglomération d'Etampes et du Sud Essonne (C.A.E.S.E.) sauf une.

Syndicat du transport des élèves : le budget est basé sur 1 € par élève sur l'année. Les dépenses sont d'environ :

14 000 € / an pour sorties scolaires du collège

1 000 € / an pour des fournitures scolaires

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Juine et de ses affluents (S.I.A.R.J.A.) : il n'y a plus de taxe de faucardement car cette activité n'est plus faite.

Conseil municipal du 17 juin 2016

Un avis favorable a été voté sur le projet notifié par le Préfet de l'Essonne portant sur la fusion du SIERA et du SIEE à compter du 1^{er} janvier 2017

Un avis favorable a été voté sur l'arrêté préfectoral concernant la fusion du Syndicat Intercommunal pour le transport des élèves du collège Hubert Robert de Méréville, du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne et du Syndicat mixte scolaire de la région de La Ferté-Alais.

Pour financer le bureau d'études qui aide la commune pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, un emprunt de 15 000 € va être souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 9 ans au taux de 1,26%

Conseil municipal du 4 septembre 2016

Ce conseil a été consacré à l'organisation du repas champêtre du dimanche 11 septembre.

Conseil municipal du 18 novembre 2016

Syndicat Intercommunal de l'Energie :

Le conseil a approuvé la nouvelle dénomination du syndicat intercommunal de l'énergie suite à la fusion du S.I.E.R.A. et du S.I.E.E. au 1^{er} janvier 2017. Il s'appellera le Syndicat Intercommunal de l'Energie du Grand Etampois (S.I.E.G.E). Son siège sera à Angerville. Il y aura un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune. Le nouveau syndicat regroupe 37 communes pour une population totale de 53 627 habitants en 2016.

Il a été fait le choix de continuer à utiliser le mode de fonctionnement qui était celui du S.I.E.R.A., à savoir :

Le syndicat reçoit d'ENEDIS (anciennement E.R.D.F.) les taxes sur la consommation d'électricité, ainsi que les redevances liées aux travaux.

Le syndicat subventionne pour partie certains travaux liés à l'extension ou le renforcement du réseau électrique, ainsi que de l'éclairage public.

Une indemnité de 95,20 € a été attribuée au comptable du trésor.

LE GUÉ DE L'ÉCLIMONT

Comité des Fêtes de Fontaine-la-Rivière et Saint-Cyr-la-Rivière

La fête au village

Comme vous le savez sans doute, l'équipe du Gué de l'Eclimont est très réduite depuis février 2015, ce qui rend très difficile l'organisation d'activités. Cependant, grâce à l'aide précieuse de plusieurs personnes, dont M. et Mme Lafouasse, la fête au village a pu avoir lieu chez eux le samedi 11 juin.

En lieu et place du traditionnel méchoui, fut servi un couscous qui fut très apprécié. Le D.J. ayant plusieurs cordes à son arc a également procédé à quelques animations dont tout le monde s'est réjoui.

Il y avait 84 personnes, dont 7 enfants et adolescents.

La soirée fut très réussie. A refaire l'an prochain si quelques bénévoles se joignent à l'équipe comme cette année et l'année précédente...

Repas d'automne

Dans la salle de Saclas, le samedi 15 octobre, nous étions 63 personnes et un enfant à participer à la traditionnelle choucroute. Après un apéritif, nous nous sommes mis à table. La choucroute, préparée par Monsieur Sourceau était très bonne. Après le dîner, vint le temps de la musique et de la danse.

Noël 2016

Le samedi 10 décembre, la calèche du Père Noël, partie d'Arrancourt, a fait une halte place de la mairie à Fontaine. S'en est suivi un goûter offert aux nombreux enfants dans la salle communale de Saint Cyr.

Le dimanche 18 décembre, nos aînés ont partagé un apéritif convivial dans la salle communale de Saint Cyr. Une trentaine de personnes étaient présentes. A cette occasion, le colis traditionnel a été remis aux personnes de 70 ans et plus. Au total, 14 personnes de Fontaine profitent de ce colis, soit 27% de plus qu'en 2015.

Dans l'après-midi du même jour, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes dans la salle des fêtes d'Estouches. Beaucoup d'enfants étaient présents. Le spectacle a eu un franc succès. Au cours du goûter le Père Noël a donné des cadeaux aux enfants.

Si vous souhaitez que les activités du Gué de l'Eclimont se poursuivent, ou si vous avez des idées pour animer les communes de Fontaine et Saint Cyr, venez rejoindre l'association.

Une assemblée générale du Gué de l'Eclimont aura lieu le samedi 25 mars, à 17h00 dans la salle communale de Saint Cyr la Rivière en face de l'église.

Jean Benoit de Véricourt

ETES-VOUS ECOLO ?



Ce que nous mangeons a un impact sur l'effet de serre

**Pour le climat,
toutes les protéines
ne se valent pas**

Selon que l'on mange des protéines issues de la viande de bœuf ou de légumes secs, la quantité de gaz à effet de serre émis pour produire ces nourritures varie d'un facteur 100.

